



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Caisses

Question écrite n° 13798

Texte de la question

M Pascal Clement attire l'attention de M le ministre de la solidarite, de la sante et de la protection sociale sur sa recente decision de repousser au 31 mars 1991 les elections des administrateurs aux caisses de la securite sociale qui devaient avoir lieu en novembre 1989. Il lui demande les raisons de ce report de date.

Texte de la réponse

Reponse. - Le Gouvernement a presente les raisons qui l'ont conduit a proposer la prorogation du mandat des administrateurs des organismes du regime general de securite sociale jusqu'a une date qui ne saurait excéder le 31 mars 1991, dans l'expose des motifs accompagnant le projet de loi portant dispositions relatives a la securite sociale et a la formation continue des personnels medicaux hospitaliers.

Données clés

Auteur : [M. Clément Pascal](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13798

Rubrique : Securite sociale

Ministère interrogé : solidarité, de la santé et de la protection sociale

Ministère attributaire : solidarité, de la santé et de la protection sociale

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 5 juin 1989, page 2521